

**Lettre de mission à Madame Laurence Rocher,
Vice-Présidente en charge de la Transition écologique et des Campus**

Madame la Vice-présidente, chère collègue,

En tant que Vice-présidente en charge de la transition écologique, il vous appartiendra de conduire une politique transversale, en lien avec l'équipe présidentielle, pour œuvrer à l'inscription de l'ensemble des activités de l'université dans une démarche écologique, soucieuse de la préservation des ressources et de la réduction de l'empreinte de ses activités sur l'environnement. Par ailleurs, en tant que Vice-présidente en charge des campus, il vous reviendra de porter une politique de modernisation des locaux et des espaces intérieurs et extérieurs, de rénovation et d'aménagement, ainsi que de construction de nouveaux espaces, en vue d'une amélioration continue des conditions d'études et de travail à l'université.

Dans le domaine de la transition écologique, vos missions consisteront à :

- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une politique d'établissement transversale, en lien avec les partenaires internes et externes, en vue de favoriser la transition écologique de l'établissement ;
- Vous assurer de la mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle de transition écologique adoptée en septembre 2021, en particulier en la déclinant en objectifs annuels, présentés chaque année devant les instances ;
- Accompagner les services et les membres de la communauté universitaire dans la prise en compte et la mise en cohérence des objectifs de transition écologique dans leurs procédures (marchés publics, RH, missions...)
- Contribuer à développer la sensibilisation et à soutenir les initiatives, en particulier étudiantes, en faveur de la transition écologique et solidaire ;
- Travailler avec les Vice-président.es et Directions concerné.es sur le développement de formations, de recherches et d'action de diffusion des savoirs sur les enjeux de la transition écologique ;
- Veiller à la cohérence des projets immobiliers et des usages des locaux avec la stratégie de transition écologique de l'établissement.

Dans le domaine de l'amélioration des campus, vos missions consisteront à :

- Piloter la politique de rénovation et d'entretien des locaux ;
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement des différents sites afin d'améliorer les conditions de travail et d'études, d'offrir des locaux et des temps propices aux activités pédagogiques et adaptés à la recherche, de développer les espaces favorisant la vie de la communauté universitaire et son insertion dans le territoire, de contribuer à une gestion responsable des espaces extérieurs et aménagés ;

- Contribuer à une gestion raisonnée et durable du patrimoine et assurer le portage et le suivi politique des opérations engagées, programmées ou à venir (La Ruche, CPER, etc.), en interagissant à cet effet avec les services et les différents partenaires impliqués dans ces opérations.

Pour effectuer l'ensemble de ces missions, vous bénéficierez d'une décharge d'enseignement de 96h par an.

Je vous remercie, Madame la Vice-présidente, chère collègue, de votre implication dans la réalisation de nos objectifs en faveur d'une université démocratique, ouverte et solidaire.

Lyon, le 15 avril 2022

Nathalie DOMPNIER

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

